

Accusé de réception en préfecture
079-257900670-20160127-2016-02-07-DE
Date de télétransmission : 01/02/2016
Date de réception préfecture : 01/02/2016

**Syndicat mixte d'action
pour l'expansion de la Gâtine**

46, boulevard Edgar Quinet

79200 Parthenay

Tél. 05 49 64 25 49

pays-de-gatine@gatine.org



Extrait de délibération

**Comité syndical
27 janvier 2016 – Parthenay**

Date de la convocation : 18 janvier 2016
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 20 titulaires / 0 suppléant
Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 11 titulaires / 31 suppléants
Votants : 20

Titulaires présents :

- Communauté de communes du Val d'Egray : ---
- Communauté de communes Gâtine-Autize : BASTY Jean-Pierre, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, DOUTEAU Patrice, GUERIT Jean-Philippe,
- Communauté de communes du Pays-Sud-Gâtine : BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine, OLIVIER Pascal,
- Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent, De TALHOUET ROY Hervé,
- Communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet : BIRONNEAU Pascal, NOLOT Monique.

Titulaires excusés :

EVARD Elisabeth, LEMAITRE Thierry, MORIN Joël, RIMBEAU Jean-Pierre, LIBNER Jérôme, BELY Françoise, CORNUAULT Véronique, GAMACHE Nicolas, GILBERT Véronique, COIFFARD Jean-François, FOUILLET Olivier.

Renouvellement de la convention d'adhésion au service de travaux à façon Paie du CDG 79

Le SMAEG adhère au service de travaux à façon paie géré par le Centre de Gestion des Deux-Sèvres. Notre convention arrivant à échéance, le Centre de Gestion nous a transmis un nouveau contrat sur la période 2016-2018 pour lequel il vous demande de bien vouloir délibérer.

Une modification a été apportée à l'article 5 de la convention. Elle concerne le tarif applicable à la prestation ; le bulletin de salaire sera facturé 5,50 euros au 1^{er} janvier 2016 (4,50 actuellement en 2015).

Le Comité syndical, moins une abstention, autorise le Président à signer la nouvelle convention d'adhésion au service Travaux à façon Paie du Centre de gestion.

Il demande à ce qu'un courrier soit adressé au Centre de Gestion afin de connaître les raisons de la hausse de tarif de la prestation.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD

